

Cabinet d'Avocats Associés
LERAYER - COHEN - POISSON - BOLLOTTE
Résidence Quai Saint Louis - 2 ter rue du Sergent Escoffier
61200 ARGENTAN - tél. 02.33.67.25.71 fax 02.33.36.08.15
courriel : lcp.avocats-argentan@altajuris.com

AVIS DE VENTE FORCEE
au palais de justice d'ARGENTAN (Orne) rue des anciens combattants
LUNDI 28 NOVEMBRE 2016 à 13 H 30

A LA REQUETE DE : la **CAISSE AGRICOLE DE DEPOTS ET PRETS**, société coopérative de banque populaire, immatriculée au RCS de Caen sous le n° 780.707.220 dont le siège social est 40 avenue du 6 Juin 14000 CAEN, représentée par son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège, ayant pour avocat Maître **José COHEN**

Il sera procédé EN UN SEUL LOT à la **VENTE PAR ADJUDICATION AUX ENCHERES PUBLIQUES** de :

commune de Flers (Orne)

13 bis rue de la République (et 27 cour Mauviel)

- une MAISON de ville entre deux autres immeubles (**actuellement louée**) composée de :

* au rez-de-chaussée : séjour, cuisine, WC

* à l'étage : deux chambres, salle d'eau,

- grenier au-dessus

- à l'arrière une courette avec un petit abri ancien

cadastrée section AS n° 167 pour une contenance de 75 ca

MISE A PRIX DE.....10.000 €
DIX MILLE EUROS

Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au Barreau d'Argentan (Orne), les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix de l'adjudication.

L'avocat exigera, pour porter des enchères, une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix, qui ne pourra être inférieure à 3.000 €.

Pour tous renseignements s'adresser :

1 - au cabinet de Maître **José COHEN**, avocat associé au Barreau d'Argentan

2 - au **greffe du juge de l'exécution** près le tribunal de grande instance d'Argentan (Orne) où le cahier des conditions de la vente peut être consulté, tél. 02.33.67.97.97

3 - à l'étude de la SCP **LAFOSSE & KERNAONET**, huissiers de justice à Argentan, tél. 02.33.67.42.66, où s'adresser pour les visites

Pour avis, signé: J. COHEN, avocat